



Le GPB présente ses vœux

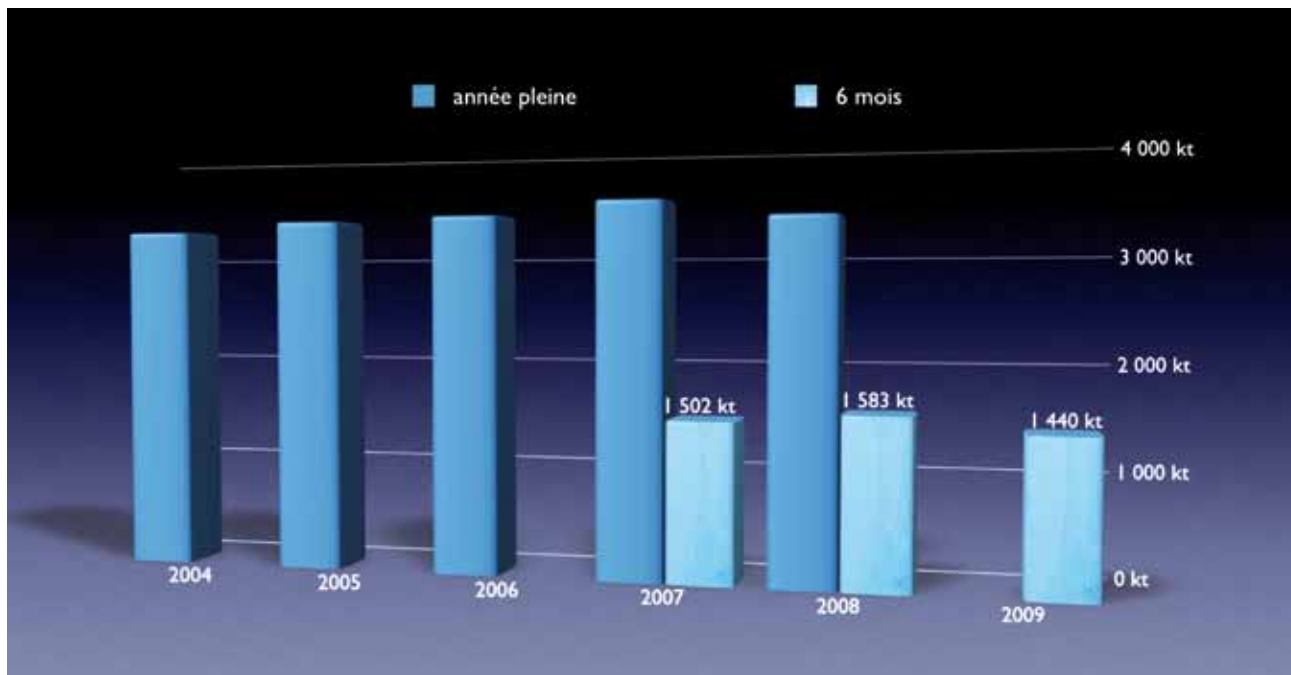
Le 14 janvier, le GPB recevait ses invités, professionnels du bitume, des travaux routiers, de l'étanchéité et des transports, représentants des pouvoirs publics et des collectivités... La réunion s'est passée dans les salons d'un établissement des Champs Elysées, célèbre pour avoir été longtemps le rendez-vous du monde du cinéma.

Bernard Anselmi, Président du GPB, consacra l'essentiel de son allocution de vœux à faire le bilan de l'année écoulée et à brosser le portrait de l'année à venir. Nous en retiendrons ici les moments clés.

Les ventes de bitume en 2009

« Dans le contexte difficile de 2009, les volumes de bitumes livrés en France métropolitaine pour les 6 premiers mois de l'année ont été notablement plus faibles que pour la même période des années 2007 et 2008. »

Statistique de la consommation française de bitume



La Convention d'engagements, un évènement historique

« En 2009, il y a eu un évènement qu'on peut qualifier d'historique, en ce sens qu'il contribue de manière positive au fait que demain ne sera plus jamais comme hier, c'est la Convention d'engagement volontaire pour les infrastructures routières signée en mars 2009 entre l'État et l'Association des Départements de France d'une part, la FNTP, le SPTF (Syndicat Professionnel des Terrassiers de France), l'USIRF et SYNTEC-Ingénierie d'autre part :

- réduire de 33 % les gaz à effet de serre d'ici 2020 ;
- réemployer ou valoriser 100 % des matériaux géologiques naturels excavés sur les chantiers de terrassement ;
- réduire de 50 % la consommation d'eau ;
- préserver la biodiversité des milieux naturels ;
- mettre au point un éco-comparateur ;
- créer un Institut Français de la Route et des Infrastructures de Transport (devenu IdRRIM).

Ces engagements conduisent à de profondes mutations pour toute la filière professionnelle et sont le signe de son dynamisme et de son ambition. Ils agiront comme un puissant moteur d'innovation pour tous les intervenants de la profession ainsi que pour les parties prenantes. Et il y a tout lieu de s'en réjouir. »

Un nouveau DG

« 2009, année de changement : changement de DG avec le départ de Bernard Lombardi, 39 ans de loyauté aux bitumes dont 9 ans à la tête du GPB, et l'arrivée de Didier Carré au poste de DG du GPB à qui on souhaite la même longévité. »



La sécurité du transport

« Des accidents de la route liés au transport du bitume ont rappelé que, quels que soient les efforts que nous avons pu déployer, il faut poursuivre et intensifier l'engagement du GPB en faveur de la sécurité. 2009 a vu l'édition du référentiel d'évaluation des transporteurs de bitume n° 5, rationalisé, plus complet et intégrant les retours d'expérience et le suivi des plans d'actions de l'évaluation précédente. Ce nouveau référentiel intègre la prise en considération de l'ensemble du parc (plutôt qu'un contrôle ponctuel d'un matériel unique proposé par l'audit) et une prise en compte de la sous-traitance (ce qui n'était pas le cas de la version précédente).

Cette mutualisation entre les acteurs est un gage d'efficacité au sein de nos professions puisqu'elle conduit à des partages d'expérience. Elle entraîne aussi un gain d'énergie, puisque le principe de mutualisation permet de minimiser le nombre d'évaluations tout en augmentant l'équité et la visibilité de tous les acteurs. »

Études IARC

2009 a vu l'aboutissement d'une étude de cas effectuée par l'IARC (International Agency for Research on Cancer), en complément d'une première étude épidémiologique qui, en 2001, avait constaté une légère augmentation du nombre de cancers du poumon parmi les travailleurs exposés aux fumées des bitumes en comparaison avec les autres travailleurs du BTP, sans établir de lien de causalité ni avec l'exposition aux fumées de bitume, ni avec d'autres facteurs.

« L'étude IARC complémentaire, portant sur les cas de cancers recensés, avait pour objectif d'identifier l'impact des différents facteurs affectant la vie des travailleurs du bitume sur l'apparition du cancer du poumon. Parmi ces facteurs, l'étude a considéré, en plus de l'exposition aux fumées de bitumes, des facteurs non liés au travail dans l'industrie du bitume ainsi que le mode de vie et l'usage du tabac.

Les principaux résultats de l'étude sont les suivants :

- aucun lien n'a été trouvé entre les risques de cancer du poumon et l'exposition aux fumées de bitume ;
- les facteurs identifiés comme cause probable de la légère augmentation de la fréquence de cas de cancer du poumon observée parmi les travailleurs du bitume sont : l'utilisation du tabac et l'exposition passée aux goudrons de houille (pyrolyse du charbon) ;
- les autres facteurs confondants ne semblent pas avoir d'impact ;
- l'étude a, en outre, reconnu l'importance des résultats obtenus par l'industrie dans la réduction continue de l'exposition des travailleurs aux fumées de bitumes, que ce soit par inhalation ou par voie cutanée. »

Le rapport complet est disponible sur le site de l'IARC :

<http://www.iarc.fr/en/research-groups/LCA/AsphaltReport.pdf>

Exposition aux fumées de bitume

« En 2009, à la suite d'une réunion très constructive entre des représentants de la CRAM Pays de la Loire, du GPB et de l'ATMD, le GPB a décidé de réaliser la mesure de l'exposition des conducteurs lors de scénarios d'opérations de chargement de bitume en raffinerie.

L'étude a été conduite conformément à un protocole expérimental défini par nos experts pendant 6 jours sur 3 raffineries françaises et a permis de réaliser des prélèvements pendant une centaine de chargements de différents types de bitumes et selon différentes configurations de postes de chargement.

Le traitement des analyses a été effectué par un laboratoire indépendant et son résultat montre que le niveau d'exposition aux HAP des conducteurs reste très inférieur aux recommandations les plus sévères de valeurs limites d'exposition. C'est une nouvelle qui mérite d'être relayée.

Mais là encore, ça n'est pas tout : la sensibilisation des conducteurs reste indispensable.

Comme toujours, c'est le respect des bonnes pratiques qui assurera le confort et la bonne santé des opérateurs. »

Normalisation européenne

Le GPB a amplement contribué aux travaux de normalisation des liants hydrocarbonés dans le cadre du CEN/TC 336, en particulier à l'élaboration des normes harmonisées EN 12591 Bitumes purs, EN 13924 Bitumes spéciaux (grades durs), EN 13808 Émulsions et EN 15322 Liants anhydres.

« La publication de ces normes au Journal Officiel de l'Union Européenne, en décembre 2009, concrétise de très longues années de travail et représente une grande avancée puisque le marquage CE, qui apparaîtra progressivement en 2010, sera la garantie du respect des engagements de qualité pris par les fournisseurs. (Bien entendu ces normes ont été aussi publiées dans le cadre de la normalisation française avec leur annexe nationale.)

La normalisation représente un sujet de grande attention pour les membres du GPB, parmi lesquels Bernard Lombardi, président du CEN/TC 336, d'abord au titre du GPB puis en coopération avec le GPB, et Didier Carré, président de la commission miroir BNPé/P04.

Tout au long de l'année 2009, le GPB et ses membres ont aussi participé aux travaux d'élaboration de nouveaux essais davantage axés sur la performance des liants que sur leurs caractéristiques physico-chimiques : essais de rhéologie, essais de ténacité à la rupture à basse température et essais d'analyse calorimétrique différentielle (DSC). Ces travaux sont réalisés en étroite collaboration avec le Setra, le LCPC et son réseau technique et bien sur l'USIRF. »

Priorités et tendances pour 2010

« Sécurité, santé, normalisation, communication étaient des priorités pour 2009. Elles le resteront pour 2010. Parmi les tendances lourdes pour 2010, je citerai d'abord le développement durable, pour lequel nous avons résolument pris parti avec la Convention d'engagement de mars 2009. Il faut ensuite mentionner l'europanisation progressive des approches, illustrée par le marquage CE. »

Conclusion en forme de plaidoyer

« Aujourd'hui, le bitume est un liant d'une remarquable compétitivité. Au niveau de la disponibilité, c'est indubitablement la solution la plus souple. Au niveau de la performance et de la durabilité, il se positionne largement aussi bien que les solutions alternatives et, surtout, il offre une souplesse d'entretien infiniment supérieure à toute autre solution.

Si on se penche sur la « durabilité environnementale », on est sur un principe de recyclabilité à 100 %, basé sur des techniques démontrées, mises en œuvre depuis de nombreuses années. La mise en place progressive de techniques basse température permet non seulement une économie mais aussi une réduction des gaz à effet de serre.

En résumé, les techniques au bitume sont les plus éprouvées, les plus économiques, les mieux maîtrisées, les plus souples et les plus réutilisables. Elles ne souffrent aucune comparaison. »